

Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par : Maryvonne DENIS

Tel: 01.47.86.42.42

Courriel: drieets-idf-ud92.accord-entreprise@drieets.gouv.fr

## Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Nanterre, le 27 mars 2023

GENIUS HOLDING 81 RUE DE SILLY

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

A l'attention de Monsieur Mohamed ELLOUZE

## Récépissé de dépôt N° T09223041178

Le directeur régional certifie qu'en application des articles L.2231-6, L.3313-3, L.3323-4, L.3323-6, L.3332-9, L.3345-1, L.3345-2, L.5121-12, D.2231-2 à 8, D.2323-9, D.2323-12-2, D.3313-1, D.3313-2, D.3313-3, D.3313-7-1, D.3323-2, D.3323-8, D.3345-1 à 5, R.2231-9, R.3332-4, R.3332-5, et R.5121-29 du code du travail, et des articles L.138-31 et L.911-1 du code de la sécurité sociale, il a été déposé le **24/03/2023** :

Décision unilatérale de l'employeur instaurant un régime d'Intéressement du 24/03/2023

Date de signature : 24/03/2023

Par: GENIUS HOLDING

N° SIRET: 92002826300019

Employeur seul

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Responsable du Pôle Travail

Maryvonne DENIS

DRIEETS lie-de-France - UD 92 Service des relations du travail 11 Boulevard des Bouvets CS 70146 92741 Nanterre Cedex

Le présent récépissé ne constitue <u>en aucun cas</u> la reconnaissance de la conformité du contenu du texte déposé au regard des dispositions légales et conventionnelles ; ni même une reconnaissance de sa conformité au regard des dispositions légales qui président à ses modalités de conclusion.

La validité de tout texte peut être contestée devant le juge judiciaire